

# Bienvenue

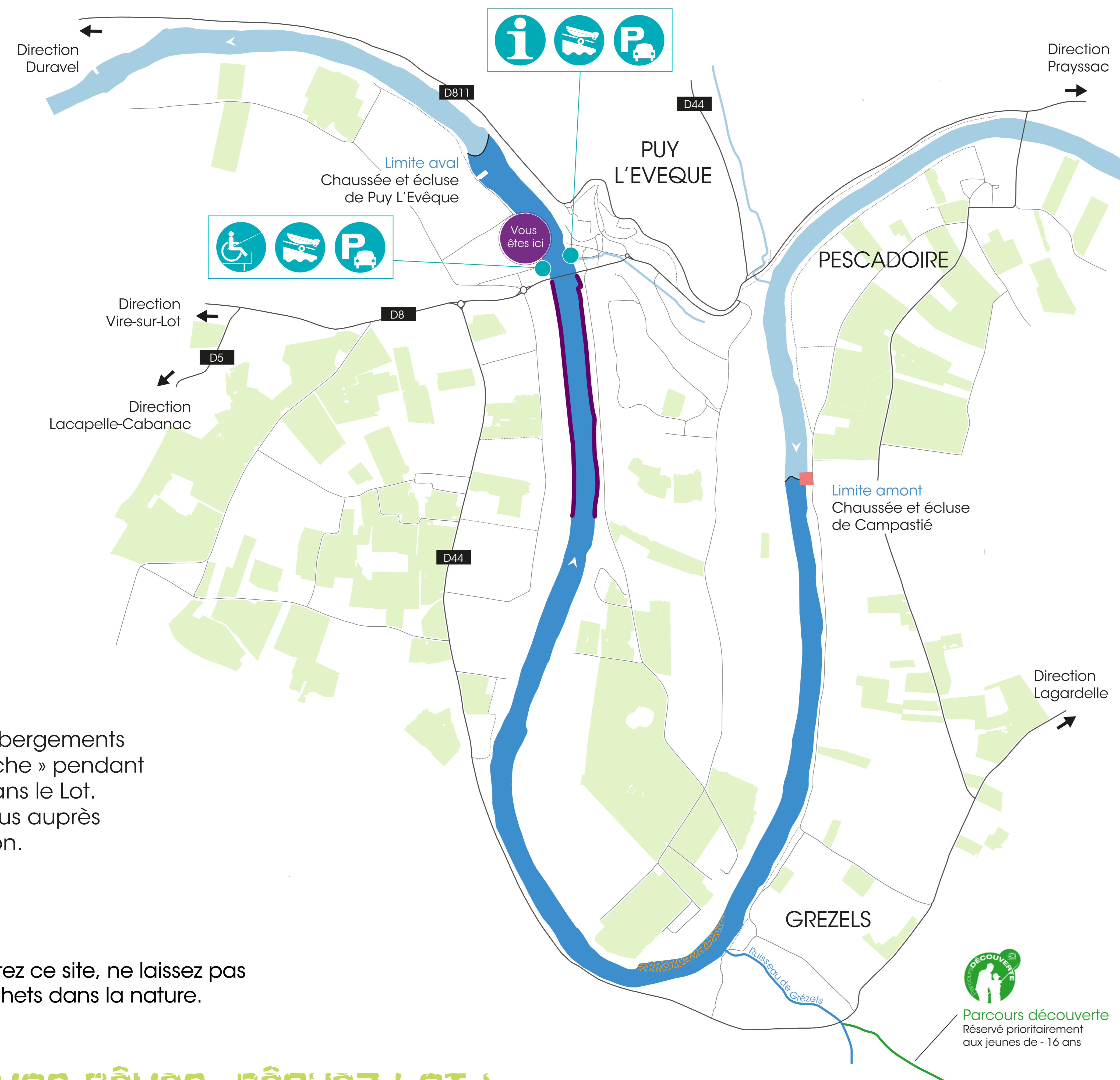
Communes de Puy-L'Evêque, Grézels & Pescadoire

## La rivière Lot à Puy-L'Evêque



- Pêche 2<sup>e</sup> Catégorie
- CARTE de PÊCHE OBLIGATOIRE
- 4 CANNES PAR PÊCHEUR AUTORISÉES
- 1 CANNE PAR PÊCHEUR AUTORISÉE SUR 50 m AVANT DES OUVRAGES
- Longueur du bief : 5,44 km
- Pêche aux leurres
- Pêche de nuit autorisée pour la carpe
- Zone de pêche accessible aux PMR
- Navigation autorisée avec moteur
- Float tube autorisé
- Respectons la nature

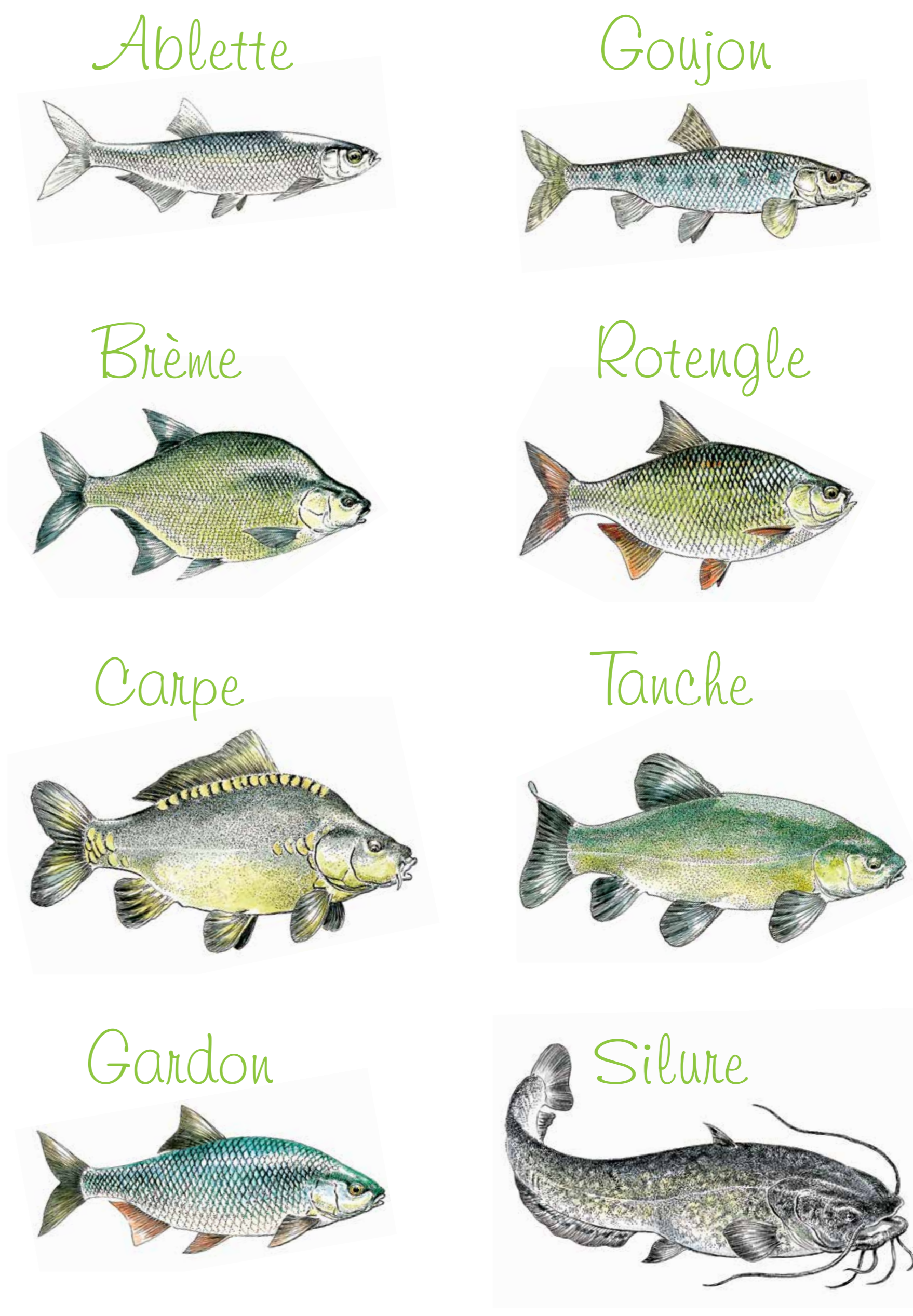
A quels moments ?  
Et quelles espèces ?



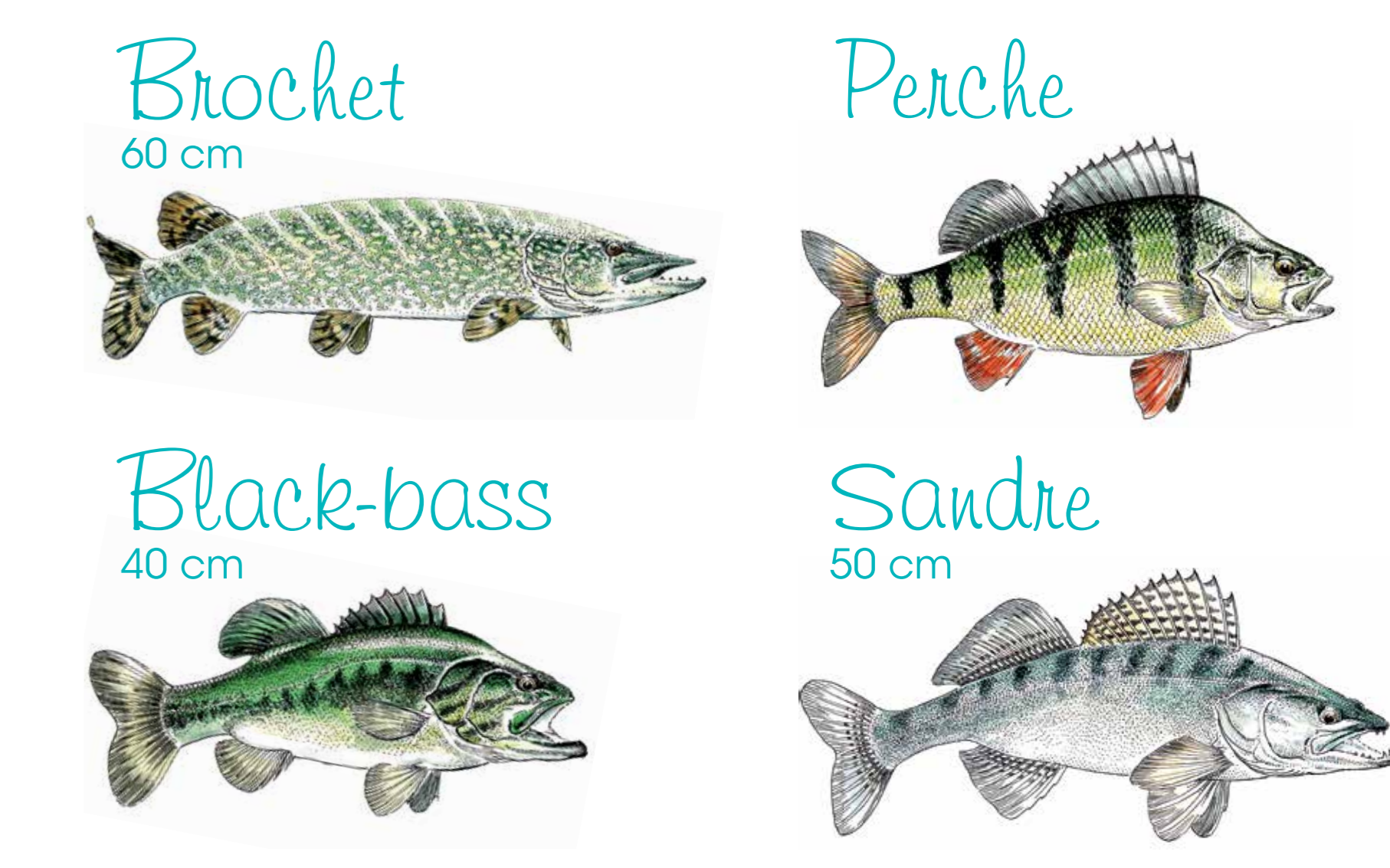
- Ponton accessible aux personnes à mobilité réduite
- Mise à l'eau
- Parking
- Information
- Parcours No-kill carnassiers
- Réserve - Pêche interdite
- Zone de navigation dangereuse (hauts-fonds)
- Vignoble AOC Cahors

Les écluses fonctionnent du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> novembre sous réserve de débits favorables  
La vitesse de navigation est limitée :  
- à 12 km/h (env. 6 noeuds) à plus de 25 m des rives  
- à 5 km/h (env. 3 noeuds) à moins de 25 m des rives

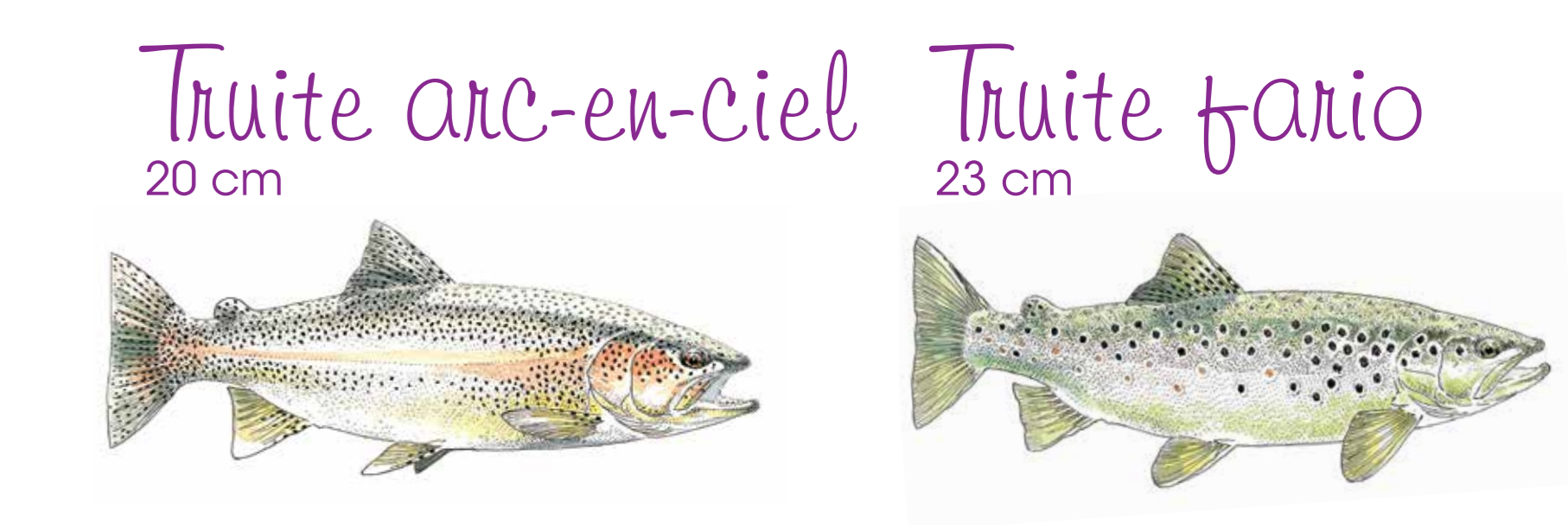
Je peux pêcher ces espèces toute l'année



Je peux pêcher ces espèces du 1<sup>er</sup> mai au dernier dimanche de janvier  
Captures limitées à 3 carnassiers par jour et par pêcheur dont 2 brochets au maximum



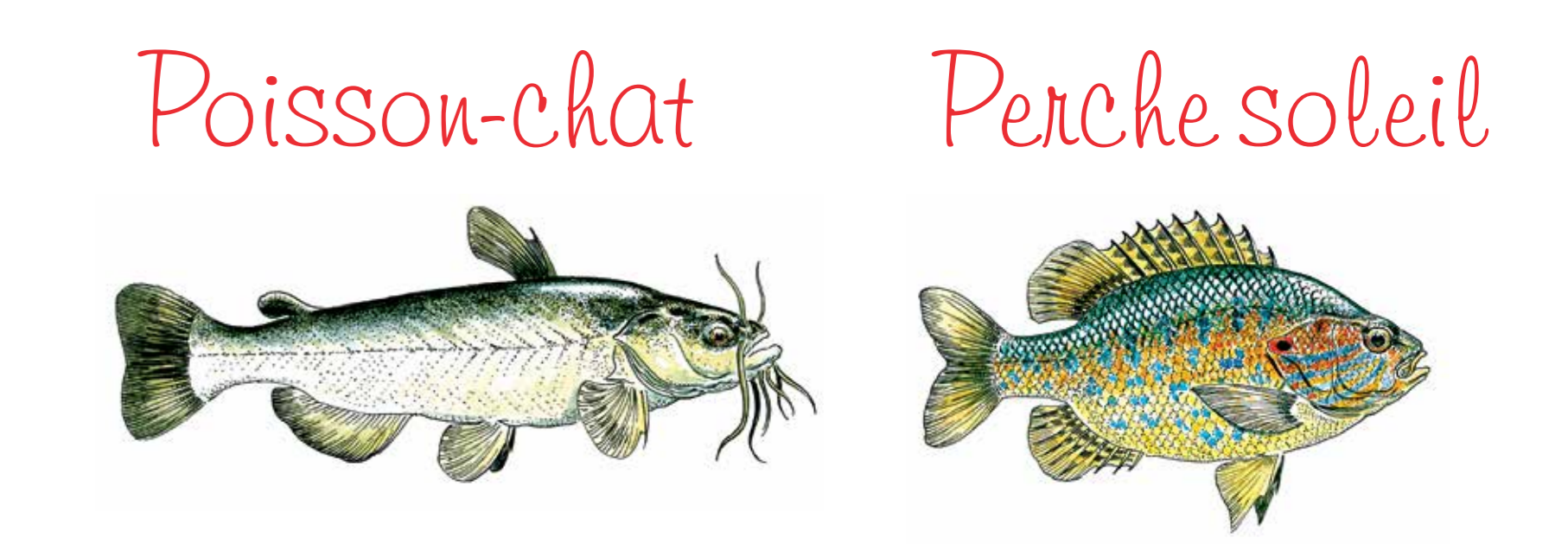
Je peux pêcher ces espèces du 2<sup>ème</sup> samedi de mars au 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre  
Captures limitées à 10 salmonidés par jour et par pêcheur



Je peux pêcher cette espèce du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre



Espèces indésirables : ne pas les remettre à l'eau en cas de capture

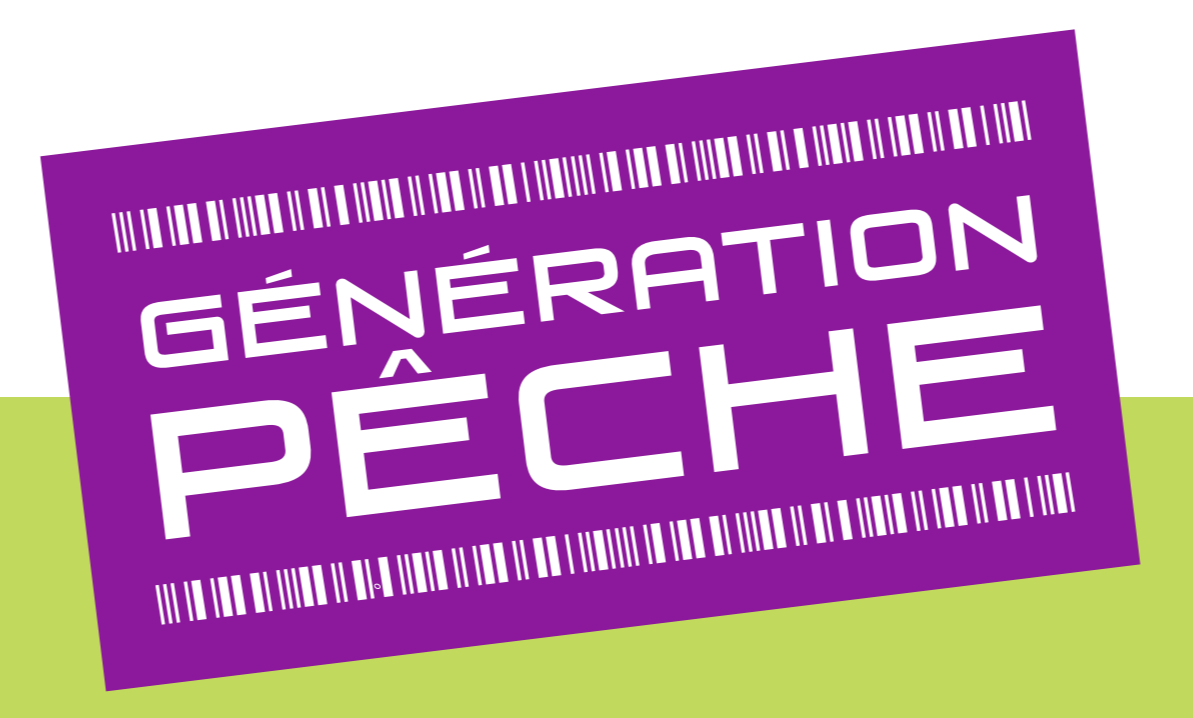


Profitez des hébergements labellisés « pêche » pendant votre séjour dans le Lot. Renseignez-vous auprès de la fédération.

Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

### PÊCHEZ VOS RÊVES. PÊCHEZ LOT !

Pour pouvoir pratiquer la pêche, vous devez être muni d'une carte d'une Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA)  
Pour tous renseignements, contactez la Fédération du Lot pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
05 65 35 50 22 - info@pechelot.com - www.pechelot.com



Ce site abrite d'autres espèces sauvages

